

Voitures anciennes : La difficulté de se faire rembourser...

Nous avons régulièrement des litiges nés de situations compliquées. Votre voiture ancienne, parfaitement entretenue et ayant peu de kilomètres est considérée comme économiquement irréparable par l'assurance au vu du rapport d'expertise. Il vous est alors proposé une indemnisation à la valeur argus alors que vous n'avez pas de faute et que l'auteur de l'accident est identifié. Les litiges que nous rencontrons naissent de propositions ridicules et ne permettant pas le remplacement. En préambule, il convient de préciser que la notion d'économiquement irréparable ne signifie pas que la voiture est dangereuse. Cela indique simplement que le coût de la remise en état est supérieur à la valeur vénale du véhicule. Débute alors un vrai combat pour une juste réparation et surtout

permettre le remplacement de la voiture. L'assurance a l'obligation de vous rembourser à la hauteur de la valeur de la voiture. Il faut arriver à la convaincre que le prix proposé est largement inférieur à la réalité. L'expérience montre que ce n'est pas si facile que cela. Vous devrez prouver votre demande. Heureusement Internet permet, en consultant les sites spécialisés comme « la centrale » ou « le bon coin » de trouver des annonces qui correspondent à votre cas. Le mieux en la matière est d'avoir une dizaine d'annonces. Il n'est pas admissible que ces situations ne se règlent pas rapidement. La voiture est devenue un outil indispensable. Les consommateurs ne peuvent se priver de ce moyen de transport surtout si on demeure hors du centre ville de Nancy... Les contrats parlent tous dans



ce genre de sinistre de valeur remplacement. Nous aimerions que les propres règles de l'assurance soient respectées. ■

Offres publicitaires : Prudence !

Pour les consommateurs faisant des achats à distance, l'enregistrement de leur nom et adresses permet aux sociétés disposant de ces informations d'adresser des propositions commerciales. La plupart d'entre elles sont affiliées à la FEVAD (Fédération des Entreprises de Vente à Distance). Malgré certains engagements, certaines envoient des offres publicitaires mirifiques. Ces propositions demandent la plus grande prudence. Nous avons connu, dans le passé, une société de Nice qui proposait son « pois » en or au grand gagnant. En lisant attentivement le règlement, on découvrait qu'il s'agissait d'un... petit pois de 1 gramme ! Nous vous conseillons vive-

ment si vous êtes persuadé d'avoir gagné de lire attentivement le règlement. Vous risquez d'avoir une forte désillusion. Souvent, le tirage n'a pas encore eu lieu (comment gagner quand le vainqueur est inconnu ?). Le réseau anti arnaque s'est fait une spécialité de la mise à jour de l'astuce. A titre d'exemple, nous publions un extrait de l'info-alerte n° 799 parue le 24 août 2013 publié par le Réseau Anti Arnaques.

Le CCE (Centre Commercial Européen) vous annonce l'envoi d'un cadeau constitué d'un ensemble « ordinateur de bureau ».

Les habitués des plis publicitaires du CCE savent qu'ils doivent laisser de côté la photographie représentant une unité centrale, un clavier et une souris, un écran et une imprimante, tous de marque HP, pour lire le détail du règlement complet imprimé au verso de ce document.

La photographie représente bien le plus bel ensemble « ordinateur de bureau » de l'opération cadeaux, organisée jusqu'au 30 novembre 2013. La lecture du règlement permet de découvrir la réalité du cadeau de consolation : un kit de nettoyage pour écran ordinateur et une lampe LED pour clavier qui constituent donc l'ensemble « ordinateur de bureau » annoncé. Cette situation reflète exactement les astuces utilisées. On vous attire avec un lot important mais il est unique. Les lots de consolation vont parfois jusqu'à un avoir de 3 € qui impose donc de commander ! On peut, bien sûr, participer mais il est inutile de croire que le gros lot est pour vous ! Ce type de publicité est en fait un mailing envoyé à des centaines de milliers d'exemplaires ! ■



Usinedeco : Une liquidation judiciaire annoncée



Ce site Internet de vente à distance n'existe plus depuis juillet. Il laisse sur le carreau plusieurs centaines de consommateurs qui ont payé et qui ne seront jamais livrés. Cette situation se rencontre hélas de plus en plus souvent. Le développement considérable de l'e-commerce a attiré beaucoup de personnes dont un certain nombre sont des escrocs. Acheter sur Internet n'est jamais un gage absolu de livraison. Il faut donc, avant d'acheter, vérifier par google ou tout autre moteur de recherche ce qui se dit sur le site concerné. Si les témoignages sont négatifs,

n'achetez pas ! Méfiance aussi, de ceux qui portent aux nues le même site. On a d'ailleurs ces deux types de communication. Bien qu'il soit interdit de faire de faux témoignages de satisfaction, la pratique est courante. C'est assez facile à détecter. L'internaute est très satisfait et tente de culpabiliser les visiteurs qui laissent des messages négatifs par des propos assez agressifs. L'adage « prudence est mère de sûreté » n'a jamais été autant d'actualité surtout avec la crise économique que nous vivons. Ce mode de commerce est le même que pour les magasins physiques. La

seule différence (importante) est la dématérialisation du lieu de vente. Il reste un conseil à vous donner ? Pour les achats importants, nous vous conseillons de ne pas oublier les commerçants locaux. En cas de litige, c'est infiniment plus simple à traiter. Vous avez pu voir lors d'un numéro précédent dans la rubrique consommation que la mise en concurrence des garages de Nancy permet de réaliser de substantielles économies ! Le prix est certes un ingrédient important mais notre association regarde aussi le rapport qualité / prix. ■

Info-alertes :
Quelques curiosités
dénichées par le Réseau
Anti Arnaque

**Pour finir cette page,
quelques info-alertes
qui ne manquent pas
d'intérêt !**

PERFOLINE va à la pêche

Cette offre publicitaire rappelle les arguments utilisés dans les années 70 pour promouvoir des produits aux effets miraculeux.

Cette fois, la cible est constituée par les pêcheurs amateurs qui rêvent tous de réaliser une superbe pêche.

PERFOLINE leur propose d'essayer le flacon de Getzem (29,90 €).

Le Réseau anti-arnaques n'a pu résister à extraire quelques phrases culte de cette insertion publicitaire parue, notamment, dans les hebdomadaires de programmes télévisés :

- « Après avoir mis quelques gouttes de Getzem sur mon appât, j'attends. Mon attente fut très courte, mon bouchon s'enfonce (...) En deux heures, je me retrouvais avec 50 gardons, 22 brèmes et 2 tanches. »
- « Le poisson se jette littéralement sur votre ligne. »
- « Encore plus étonnant, il y avait comme une hystérie autour de l'appât, chaque poisson voulant s'en saisir spontanément. »
- « Si vous commandez un lot de 4 Getzem, vous recevrez gratuitement le fameux bracelet électronique anti-moustique. Pour vous, une garantie de soirées de pêche, sans se soucier des insectes et des piqûres. » ■

Maigrir à la façon des incas

Le thème est incontournable avant les vacances d'été : comment perdre du poids facilement et rapidement ?

Chaque année, les spécialistes du marketing multiplient les trouvailles pour présenter une méthode originale.

PNSF (Programme Nutritionnel Santé et Forme), qui utilise une domiciliation postale à Orléans, fait référence à la civilisation inca pour commercialiser une cure Tribal Détox. L'explication fournie par le Docteur S. DOMINGO, nutritionniste spécialiste de l'obésité, est la suivante : « L'agriculture inca, très développée, mentionne l'existence de remèdes et de potions à base de fruits et de légumes pour soulager certains maux. À cause de leur sédentarité, les femmes avaient tendance à grossir énormément : une pâte gélatineuse - issue de l'écorce de la papaye qu'elles consommaient sans modération - les obligeait à maigrir pour retrouver leur corps de liane. Un corps mince et longiligne était le signe d'appartenance à un haut rang. »

Aujourd'hui, il vous garantit de « maigrir inca » : au minimum, cinq kilos de moins chaque semaine. !

Bien évidemment, les vieilles astuces publicitaires sont au rendez-vous : « Pour toutes celles qui n'ont jamais réussi à maigrir », « Attention stock limité : répondez tout de suite », « Garantie minceur à vie ».

Et pourtant, pour le consommateur qui sera tenté d'acheter cette cure Tribal Détox à base de papaye, ce ne sera pas le Pérou. ■